



FORMULAIRE PROJET TYPE 1 2016-2017

(Circonscription, école, cycle, classe)

Région : Languedoc-Roussillon
Département : Pyrénées-Orientales
N° du projet : 2017.66.

Correspondant départemental Education Nationale :
 Christian BORRAT

Correspondant Forestier Départemental :
 Frédéric ORTIZ

Structure gestionnaire : DDTM 66

Description de la procédure

Ce formulaire est à remplir par l'enseignant porteur de projet. Intégré au projet d'école, il est soumis au visa de l'inspecteur. Il devra ensuite être transmis à la DDTM 66 – Service Forestier -2, rue Jean Richepin – 66020 – PERPIGNAN CEDEX porteur de l'opération (voir annuaire disponible sur www.ecoledelaforet.agriculture.gouv.fr rubrique « construire un projet » puis « acteurs régionaux »).

Pour les projets labellisés, un formulaire appelé "compte-rendu de réalisation" devra impérativement être retourné à la DDTM 66, en fin de projet avant le **30 juin 2017**.

Les projets seront examinés selon les critères énumérés dans le cadre de la dernière page. Le label est attribué par le comité régional.

IDENTIFICATION DU PROJET

Nom du projet :
 Responsable(s) du projet et fonction(s) :
 Tél./ fax / e-mail :
 Nom des ou de l'école :
 Adresse postale :
 Tél. / fax / e-mail (si différent des indications ci-dessus) :
 S'agit-il d'une école urbaine rurale périurbaine
 L'école est-elle située en ZEP/REP oui non
 S'agit-il du premier projet « A l'école de la forêt » proposé par l'école ? oui non
 Si non, préciser l'année du projet précédent :

Avez vous participé à un stage de formation A l'École de la Forêt oui non
 Si oui préciser l'année :

S'agit-il d'un projet : de circonscription d'école de cycle de classe

Nombre de classes de Cycle 1 --- Cycle 2 --- Cycle 3 : **Total :**
Nombre d'élèves Cycle 1 --- Cycle 2 --- Cycle 3 --- **Total ----**

Espace utilisé : forêt site boisé site arboré transformation du bois

Accessibilité : Distance : km - Accessible : à pied transport nécessaire

PARTENARIATS (ENGAGÉS OU A TROUVER, MERCI DE PRECISER)

Des interventions gratuites d'agents techniques de l'ONF, du CRPF, de la DRAF-DDTM peuvent être accordées dans la limite des moyens disponibles par région. Il est donc important de **contacter le plus rapidement possible** ces organismes.

Nom du partenaire forestier (ONF, CRPF, DDTM...)
 Nombre de demi-journées demandées :
Nombre de demi-journées accordées :

Autres partenaires de la filière forêt-bois :
 Partenaires financiers :
 Autres partenaires (préciser le domaine)

AMÉNAGEMENT Description des travaux d'aménagement du terrain à joindre impérativement + accord écrit du propriétaire

Cocher cette case s'il s'agit d'un projet de type aménagement Documents explicatifs joints
 Terrain Communal Privé Autre (préciser) Surface dem²
 Type Arboretum Sentier pédagogique Autre (préciser)

DESCRIPTION DU PROJET

1. Bref historique, constat des besoins identifiés chez les élèves :

2. Exposer brièvement la démarche originale du projet :

Objectifs pédagogiques

Activités des élèves

3. Points d'ancrage dans le programme scolaire et dans le projet d'école :

3.1. Réalisations en classe et restitutions prévues (maquette, exposition, audiovisuel, spectacle...) :

3.2. Quelle évaluation est prévue pour mesurer les effets du projet sur les élèves ?

Rôle des intervenants (en particulier les forestiers et les professionnels du bois)

Votre projet sera réussi si...

5. Quelles traces durables pensez-vous garder (pour faire connaître votre action, en conserver la mémoire ou passer le témoin aux classes suivantes afin de continuer...) ?

6. Quelles informations avez-vous prévu de donner à vos partenaires ? Sous quelle forme ?

7. Calendrier prévisionnel

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Le budget doit impérativement être équilibré : le total des dépenses doit être égal au montant des recettes.

Merci d'indiquer toutes les dépenses prévues, y compris celles qui sont financées complètement pour que le comité puisse évaluer correctement votre projet dans son ensemble. Toutes les contributions demandées aux différents partenaires financiers doivent figurer dans les recettes prévues. **La dotation A l'École de la Forêt est donc à mentionner parmi les recettes. Attention, elle est limitée à 50% des dépenses du projet parmi celles qui sont éligibles (les objets et les conditions de financement sont précisés dans le référentiel de financement du dossier de présentation).**

Les interventions gratuites (agent ONF, Mairie, Services espaces verts) sont également à mentionner : elles figureront dans les deux colonnes dépenses et en recettes d'un montant de 0 euros.

Dépenses prévues						
Fournisseur / intervenant	Objet	Montant	Colonne réservée Montant (€) retenu par le comité régional	Recettes prévues		
				Noms partenaires financiers	Objet	Montant
				Dotation A l'École de la Forêt demandée		
				Dotation A l'École de la Forêt accordée		
	<u>TOTAL</u>			TOTAL		

Date :

Nom et signature de l'enseignant responsable du projet	Nom et signature du Directeur de l'École
Nom et signature du Maire ou du propriétaire <i>obligatoire en cas de réalisation concrète sur le terrain de l'école ou sur un autre terrain</i>	Nom et signature de l'IEN

EVALUATION DU COMITÉ RÉGIONAL (CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)

Le projet	***	**	*	Hors AEF
- permet une découverte de la forêt				
- souligne la multifonctionnalité de la forêt				
- permet une découverte du bois éco matériau				
- traduit une compréhension de la nécessité d'une gestion durable				
- intègre les métiers de la forêt et du bois				
- implique la participation d'un forestier ou d'un professionnel du bois				
- correspond à un projet pédagogique affirmé (activités et restitutions envisagées cohérentes avec les objectifs clairement définis)				
- entraîne une découverte active de l'environnement proche par l'élève				
- s'inscrit dans la durée (déroulement sur l'année, pérennité des réalisations concrètes, transmission de traces...)				
- s'ouvre à un partenariat diversifié				

Globalement, ce projet est donc considéré comme *** ** * Hors AEF

Le projet a été examiné le : Il reçoit le label A l'École de la Forêt OUI NON

Commentaires du comité régional :

Le délégué régional forêt du comité (nom et signature)

Le délégué éducation nationale du comité (nom et signature)

